

Comité pluraliste de défense et de promotion
de la ligne Aurillac-Bretenoux/Biars-Brive,
1 rue de la gare,
46130 Biars-sur-Cère,
Mail : comite.brive.bx.aurillac@gmail.com

Biars, le 24 décembre 2025

Monsieur Philippe Tabarot
Ministre des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75 100 Paris

Objet : mépris des usagers du train de nuit Paris-Aurillac

Monsieur le Ministre des Transports,
Monsieur le Président Directeur Général de la SNCF,

Depuis plusieurs semaines, le train de nuit Paris–Aurillac est supprimé dans les deux sens, laissant sur le quai des dizaines d’usagers désemparés. Cette situation est d’autant plus inadmissible qu’elle intervient durant la période des fêtes de fin d’année, période au cours de laquelle ce train de nuit rencontre habituellement un fort succès.

Début décembre, des voyageurs ont ainsi été abandonnés au petit matin sur le quai de la gare de Bretenoux-Biars, dans le noir et le froid, la gare n’ouvrant qu’à 5 h 45. Ces usagers avaient été déposés en taxi depuis la gare de Brive, le train de nuit n’ayant pu assurer la liaison jusqu’à Biars faute de locomotive disponible sur la section Brive–Bretenoux/Biars–Laroquebrou–Aurillac.

En temps normal, le train de nuit arrive à Brive aux alentours de minuit et stationne jusqu’au petit matin avant d’assurer la liaison vers Aurillac. Or, cette fois-ci, les voyageurs ont été contraints de quitter le train dès leur arrivée à Brive et transférés en taxi, arrivant ainsi à Bretenoux-Biars vers 1 heure du matin. Ils ont donc passé la nuit sur les bancs d’une gare fermée, contraints d’attendre dans des conditions indignes l’heure d’arrivée initialement prévue par la SNCF, soit 6 h 16, avant de pouvoir être récupérés par leurs proches.

Cette situation ne vous choque-t-elle pas ?

L’absurdité ne s’arrête malheureusement pas là. Jusqu’à récemment, notre comité pensait que la locomotive diesel assurant habituellement ce service était en panne. Quelle ne fut pas notre surprise d’apprendre, par un article publié dans *Actu Cantal*, qu’il n’y avait en réalité ni locomotive en panne, ni même simplement « de locomotive », dédiée à cette ligne. Il apparaît en effet que les deux locomotives utilisées pour cette liaison seraient louées et affectées au gré des besoins, privant ainsi notre ligne quotidienne de son matériel, celui-ci ayant été mobilisé sur d’autres axes, notamment alpins.

Nous sommes profondément perplexes face à cette gestion et estimons qu'il n'est guère nécessaire d'en dire davantage pour vous faire comprendre notre colère et notre incompréhension.

Nous vous demandons donc :

- le rétablissement immédiat du train de nuit sur la ligne Paris–Aurillac ;
- la présentation d'excuses publiques aux usagers, qui ont été manifestement méprisés ;
- la mise en place de solutions concrètes afin que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent plus ;
- le lancement d'une campagne de communication visant à reconquérir les nombreux voyageurs déçus et perdus ces derniers mois.

Convaincus que vous saurez mesurer la gravité de la situation et l'importance des enjeux pour notre territoire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Vous souhaitant également de bonnes fêtes de fin d'année, ailleurs que sur un quai.

**Pour le comité pluraliste de défense et de promotion
de la ligne Aurillac–Bretenoux/Biars–Brive.**

Arthur Roche